

Préparation à l'oral de l'examen professionnel pour l'accès au grade de directeur hors classe

Dates :

Du 17/09/2020 10h
Au 18/09/2020 à 16h30

Durée

2 jours

Lieu :

ENPJJ site central *

École organisatrice

ENPJJ

Responsables de session

Lila BENARAB, formatrice

Lila.benarab@justice.fr

Frédérique MARMY, formatrice

frederique.marmy@justice.fr

Pré-requis :

- Être inscrit à l'examen professionnel
- Se munir du dossier RAEP

Présentation

En vue de l'épreuve orale unique de l'examen professionnel, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle, qu'il remet au service chargé de l'organisation de l'examen professionnel. Le dossier est transmis aux membres du jury par le service organisateur de l'examen professionnel en vue de l'épreuve orale d'admission.

Le dossier constitué en vue de la reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle doit contenir la méthodologie du candidat dans la conduite d'un projet ou d'une action qu'il a mené ou auquel il a contribué, les difficultés qu'il a rencontrées et les enseignements qu'il en a tirés.

A partir de ce dossier, il sera question de préparer l'épreuve orale afin de présenter le parcours et de soutenir la motivation pour accéder au grade hors classe.

Pour ce faire l'ENPJJ propose un accompagnement méthodologique pour cette épreuve orale où les candidats pourront comprendre la logique d'articulation avec le RAEP, comme base de support aux échanges avec le jury.

Objectifs

- Appréhender les enjeux de l'examen
- Préparer sa présentation orale
- se préparer aux échanges et questions avec un jury

Modalités de formation

- Apports méthodologiques
- Entraînements
- Accompagnements individuels

* Selon les conditions sanitaires, la formation est susceptible d'être adaptée en distanciel